un casier à part, des notes particulièrement précises sur ces types que vous ne digérez pas, et je constate avec plaisir qu'elles sont généralement flatteuses. Tenez, Dupont, par exemple...

— Dupont, le professeur de philosophie, celui qui ne peut pas ouvrir le bec sans parler aux potaches du nommé Dieu?

— Lui-même. On le dit très savant, très ferré sur Kant, Leibnitz, Descartes et un tas de bonshommes que nous ne connaissons guère. Sa manière d'enseigner est fort à la mode; on en parle dans les salons : cela lui recrute des élèves.

— Qui vont s'empoisonner en s'abreuvant aux sources impures de la superstition!

— Du calme, nous sommes seuls. Gardons les grands mots pour nos tartines de la tribune ou du journal. Car, entre nous, s'il y a des gens qui font leurs tartines avec du beurre, nous sommes bien de ceux, n'est-ce pas, qui font leur beurre avec des tartines? J'ai parlé de Dupont. Connaissez-vous Durand?

— J'allais vous le dénoncer, fit vivement le directeur de l'*Apache*. Voilà vingt-cinq ans qu'il émarge, le vieux bonze, et qu'il fait la sixième au lycée de X..., sans cacher ses sentiments bondieusards et ses dévotions grotesques. On l'a vu quelquefois à vêpres, paraît-il. C'est d'un raide!

— Je sais, je sais; son dossier est là; nous sommes informés de tout. Ce Durand est très aimé, très estimé parmi ses collègues. Il est serviable, complaisant, et l'on a toujours vanté la bonne tenue de sa classe. On le prétend unique au monde pour faire avaler aux moutards les règles des participes, sans qu'ils s'en aperçoivent seulement. Il y a aussi Dubois.....

— Un réac, par exemple!

— Dubois, dans ses cours d'histoire, n'est pas toujours gentil pour les grands ancêtres de 1793, c'est vrai; il est notoire qu'il fait l'éloge de saint Louis, des moines, des évêques. Grande érudition d'ailleurs, affirment nos inspecteurs les plus sévères. Soit. Ordre est donné de fermer les yeux jusqu'à nouvel ordre.

— Et la raison de cette faiblesse, s'il vous plaît?

— Vous la saurez. Un brin de patience, que diable! A propos, ça marche-t-il la campagne pour le monopole universitaire?

— Ça marche, ça marche, nous chauffons l'opinion. Vous pouvez déposer votre projet. Tout est préparé pour qu'on lui fasse bon accueil.

— C'est bien, au revoir. Mais n'oubliez pas que nous tenons à sérier les problèmes. Chaque chose en son temps. S'il y a des gens qu'il faut qu'on repince, on les repincera, n'ayez pas peur.

(*Quelques mois après*)

Le directeur de l'*Apache* revient trouver le ministre.

— Eh bien! elle est votée, la loi! Plus d'écoles libres! plus d'enseignement privé! plus de concurrence! Rien que nos lycées et nos collèges! Chouette alors! Mais que faites-vous donc?

Le ministre, griffonnant un papier et se parlant à lui-même :

— Nous disons donc..... Dupont..... Durand..... Dubois..... Un instant, cher ami, je suis à vous; le temps de rédiger, pour la signature présidentielle, un petit décret de révocation.

DRÉGO.

AU TABLEAU D'HONNEUR

M. Blaise, maire de Perdic (Côtes-du-Nord), étant d'être suspendu de ses fonctions pour un mois par le préfet, pour n'avoir pas empêché ses administrés de manifester leurs sentiments de répulsion lors de la perquisition opérée, la semaine dernière, par le Parquet de Saint-Brieuc, à l'école libre de garçons, dirigée par d'anciens Frères sécularisés.

UNE VICTIME DE LA PERSÉCUTION

Le Rme P. Dom Prosper Rousseau, 52 ans, abbé du monastère de Notre-Dame de Beauchêne (Deux-Sèvres), vient de succomber, ainsi que l'a *Croix* l'a déjà annoncé, à la douleur que lui avaient causée son expulsion de sa chère abbaye et les autres épreuves de la persécution religieuse actuelle.

Il y a quinze jours, dit le *Courrier de la Vienne*, deux de ses neveux faisaient leur Première Communion en l'église de Benassais. Le Père Abbé se proposait de prendre la parole à cette occasion, lorsque le préfet de la Vienne, averti, signifia au curé de la paroisse, sous peine de suppression de traitement, de ne pas laisser monter en chaire le vénérable religieux.

Dom Rousseau fut profondément affecté par cette interdiction, non seulement arbitraire, mais sauvage, qui lui révélait en quelque sorte toute la violence de la haine antireligieuse de nos gouvernants et le condamnait désormais à la plus douloureuse des inactions.

Au cours des cérémonies, on remarqua sa tristesse. Le lendemain, Dom Rousseau rentrait chez son frère, à la Barre, et s'alitait pour ne plus se relever.

LES DÉFENSEURS DE LA LIBERTÉ

M. Le Gal La Salle, d'une famille de magistrats, juge de paix à Quintin, ayant été chargé par le procureur de la République de Saint-Brieuc de perquisitionner chez des instituteurs privés, anciens Frères de Ploërmel, aujourd'hui sécularisés, a répondu par l'envoi de sa démission.

M. Dominique Delahaye

L'affaire de M. Dominique Delahaye, revenant sur appel *a minima* du procureur de la République, vient d'être inscrite au rôle de la Cour d'Angers pour le jeudi 11 juin.

L'agression de Figuig

Le bombardement aura lieu mardi

Les sentinelles de la redoute de Beni-Ounif ont essuyé la nuit dernière de nombreux coups de feu et ont vigoureusement riposté.

En vue de l'action militaire imminente et du bombardement des ksours de Figuig, deux pièces de 75 sont arrivées hier.

Demain partiront pour l'extrême-sud les bataillons de la légion de Saïda et de Mascara.

Le bombardement de Zenaga est fixé à mardi prochain.

La mission marocaine

Le gouverneur général a refusé de recevoir Si Mohamed el Guebbaz, chef de la mission marocaine, venu à Saïda pour lui exprimer ses regrets de l'incident de Beni-Ounif.

On annonce également que l'autorité militaire s'opposerait au voyage projeté par le représentant du sultan à Aïn-Sefra et aux postes de l'extrême-sud.

Les 130 soldats marocains armés par le gouvernement français pour aller former le corps de police à Figuig, et qui devaient partir aujourd'hui, ont été maintenus à Oran par ordre de l'autorité militaire au fort des isolés, en attendant soit leur rapatriement, soit leur embauchage sur les chantiers, ce qui leur permettra de gagner un salaire quotidien.

M. Jonnart à Alger

Le gouverneur général a quitté Saïda rentrant à Alger. Il a laissé 400 francs pour l'hôpital de Saïda, comme il l'avait fait pour l'hôpital d'Aïn-Sefra.

M. Jonnart avait également fait distribuer à Beni-Ounif 300 francs pour les légionnaires qui étaient alités au feu.

La guerre sainte

Des renseignements apportés de Zenaga disent qu'une forte harka, composée de Perabers, d'Aït-Tattouet, d'Oulad-Djerir et d'autres partisans avec trois djemaas ou assemblées des notables, entreraît prochainement en action, non pour entamer des pourparlers mais avec l'étendard, c'est-à-dire pour faire la guerre sainte aux Français.

Cette harka, très forte, serait actuellement sur les bords de l'oued Aïbar.

Un camp à Tanger

On télégraphie de Tanger, 2 juin au *Times* :

Une expédition composée de 2000 hommes de cavalerie et d'infanterie, destinée à opérer contre les tribus montagnardes des environs de Tanger et de Tétuan, est arrivée aujourd'hui à trois heures de marche de Tanger. Un camp permanent va être établi.

Les pillards du Figuig

Le général de la Girennerie, très au courant des questions marocaines, a donné à un de nos confrères ces détails sur les tribus rebelles et sur leur chef :

Les Ouled Djerir sont les voisins des Beni-Guil et, comme eux, très dominés par leurs marabouts. Leur pays est très pauvre et l'insuffisance de dattes les force à en faire chercher au Gourara, par notre ligne de communication; ils sont en revanche fort approvisionnés, par le port espagnol de Melilla, de fusils à tir rapide et de munitions — ainsi que l'a prouvé leur récente attaque contre notre poste de Ksar-el-Agoud. Le marabout Bou-Amama compte de nombreux serviteurs parmi eux, ils donnent asile à nos dissidents, et ont même poussé l'audace jusqu'à venir camper, après avoir franchi la frontière, à quelques kilomètres de notre poste de Djenien. Il a fallu mobiliser la compagnie montée de la légion étrangère pour les faire partir.

Les Doui-Menia sont des Arabes nomades, fanatiques, pouvant mettre en ligne 5000 fantassins et 1500 cavaliers. Ils reconnaissent l'autorité du sultan du Maroc, mais en tant qu'elle ne les gêne pas. C'est ainsi que, d'accord avec les Beni-Guil, ils ont refusé de tenir compte du récent arrangement de la France avec le Sultan, prescrivant qu'ils abandonnaient la ligne d'eau de nos convois pour le Touat, la rivière Zousfana, ou qu'ils se soumettraient à notre autorité.

Renoncer à d'excellents pâturages en temps de disette, à une ligne d'eau, leur a paru très dur, et ils l'ont fait sentir à l'envoyé du Sultan chargé de les prévenir, de telle manière que ce fonctionnaire a jugé prudent de repartir immédiatement pour Fez.

Au nord de Beni-Ounif la masse du djebel (montagne) Zenaga masque la vue des oasis : celles-ci sont, en effet, environnées de tous côtés par des hauteurs qui laissent entre elles des cols nombreux, mais faciles à occuper, en sorte que rien ne sera plus aisé que le blocus de Figuig. Le djebel Zenaga n'est qu'un des anneaux de toute une barrière laissant entre eux des cols : col de Taghla, col de Zenaga, col de la Juive, col des Moudjébdiha. En sortant du camp de Beni-Ounif, on traverse le lit, à sec s'entend, de l'oued Melias, singulier torrent qui commence près de là et finit brusquement à une centaine de mètres, puis on avance dans la plaine, sur un petit gravier fin et agréable à la marche.

De temps à autre une petite enceinte de pierres sèches, un *haouch*, marque la place d'un de ces sanctuaires, si communs dans toute l'Afrique du Nord, et où l'on prie de générations en générations.

Près du col de Zenaga, la plaine devient caillouteuse : la montagne de gauche est le djebel Taghla, celle de droite, le djebel Zenaga.

La palmeraie de Zenaga s'étend jusque dans le col et le remplit des frondes luisantes de ses palmiers.

Bou-Amama

L'apaisement de l'effervescence qui règne dans les oasis de la frontière marocaine ne finira qu'après la prise de Figuig et la capture de Bou-Amama.

Esquissons à grands traits les antécédents et le portrait moral de notre irréconciliable ennemi, dont le nom, tristement célèbre depuis 1880, est vénéré chez les siens à l'égal du plus saint descendant du Prophète. Né au Figuig d'un père très pauvre, il eut une enfance dont on n'a rien à dire. Ce furent vers sa quinzième année que des attaques d'épilepsie attirèrent l'attention sur lui.

Ce fut en 1881, que Bou-Amama leva l'étendard de la révolte. Très astucieux, il réussit à entraîner Si Hamza, ex-caïd des Berraga-Gharaba qui lui amena un contingent de la majeure partie du cercle de Géryville et de Mechéria. Avec une soudaineté qui nous surprit, les bandes du marabout traversèrent les chotts et tombant sur les alfasiers de Krafalla, les massacrèrent sans pitié.

Poursuivi par les colonnes parties d'Aïn-Sefra sous les ordres du commandant Marmet, Bou Amama ne dut qu'à un hasard d'échapper à nos goums qui lui donnèrent la chasse jusqu'à Fendi. Il se réfugia d'abord chez les Doui-Menia et ensuite au fond du Gourara, où il séjourna jusqu'en 1895.

Il convient d'ajouter qu'il a souvent demandé à la France de rentrer en grâce; mais il a mis un tel prix à cette rentrée que ses offres n'ont pas été acceptées. Il y avait d'ailleurs lieu de penser qu'avec sa mobilité d'esprit, son ambition le poussant toujours à jouer un double jeu, il ne serait pas resté longtemps notre sujet fidèle.

LA RÉVOLTE AU YUNNAN

Des dépêches officielles rassurantes annoncent la répression des troubles au Yunnan. Toutefois, le consul de France à Hong-Kong annonce que les rebelles ont cerné Yun-Nan-Fou et Mong-Tsé et que les communications avec le Tonkin sont interrompues. Tche-Ping-Tcheou et Homit-Tcheou ont été faits prisonniers.

SÉNAT

SÉANCE DU MERCREDI 3 JUIN

La séance est ouverte à 2 h. 1/2 sous la présidence de M. Fallières.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, M. Gotteron n'a pas posé de question sur les incidents de Figuig.

On a immédiatement repris la discussion sur le service de deux ans.

On en est à l'article 24 qui décide que les élèves des grandes Ecoles feront une année de service avant leur entrée dans ces Ecoles.

M. Cabart-Danneville propose la suppression de cet article et son remplacement par un nouvel article qui stipule que ces jeunes gens feront seulement six mois de service; ils feront six autres mois, s'ils n'ont pas satisfait aux examens d'officiers de réserve; et ils feront deux mois d'exercices tous les deux ans.

L'orateur défend sa proposition.

Après une réponse du général André, le Sénat repousse la proposition de M. Cabart-Danneville.

M. le général Billot tente encore un effort en faveur des élèves de l'école de Saint-Cyr.

Il montre le danger qu'il y aura pour les jeunes gens de passer une année dans la caserne avant d'entrer à l'Ecole.

Ils y apprendront assez au point de vue de la théorie et de l'éducation militaire, puisqu'ils recevront une instruction supérieure à l'Ecole spéciale.

Et ce sera dangereux, parce que cela leur fera perdre une année.

M. l'amiral de Caverville signale l'anomalie de la loi pour les jeunes gens qui se destinent à la marine.

Il demande qu'on décide que les jeunes gens voulant entrer dans un service de la Marine ne fassent l'année de service que s'ils n'ont pas été reçus à l'examen.

En somme, c'est un sursis que demande l'amiral. Les élèves entreront à l'Ecole sans faire leur année de service, s'ils veulent entrer dans la marine; et ils ne la feront que si, à leur sortie, ils ne satisfont pas à l'examen.

Le Sénat repousse la proposition de l'amiral et adopte les articles 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29.

Sur ce dernier article, M. de Trévenneuc demande en vain qu'on disjoigne le dernier paragraphe.

Ce paragraphe décide que les jeunes gens de l'armée auxiliaire feront leur seconde année de service dans les rangs, si au bout de la première année ils sont reconnus bons par une Commission de réforme.

On entame alors le titre 3, chapitre premier, qui a trait à la durée du service.

L'article 31 édicte qu'on fait deux ans dans l'armée active, onze ans dans la réserve, six ans dans la territoriale, six ans dans la réserve de la territoriale.

M. de Montfort demande la modification de cet article : il propose trois ans de service actif, neuf ans de réserve, six ans de territoriale.

Il propose qu'on libère le soldat de la 3e année de service dans la limite des rengagements.

C'est donc le service de deux ans, mais avec le système des rengagements que propose M. de Montfort.

L'honorable sénateur fait une vive critique du projet qui n'est ni juste ni démocratique, qui est très dangereux pour les finances, — on ne sait pas au juste ce que coûtera l'application de la loi, — qui est dangereux aussi pour les études supérieures.

Enfin, dit-il, à tous les points de vue, c'est une déchéance; on veut fermer les yeux sur tous les graves problèmes que soulève la question.

Et puis, ajoute-t-il, si tous les espoirs sont déçus, si les hypothèses sont fausses, que deviendra l'armée française?

La séance continue.

LES NOCES D'ARGENT DE L'ŒUVRE DE L'HOSPITALITÉ DE NUIT

Bien fous auraient été ceux qui auraient dit en 1878 : « Quoique inconnus, sans argent, sans amis, nous allons créer une Société qui n'aura aucun bénéfice, qui coûtera beaucoup; nous achèterons des terrains, nous bâtirons des immeubles dans plusieurs quartiers de la ville; nous aurons un millier de lits pour faire reposer les malheureux qui n'ont pas d'abri ». C'eût été insensé et pourtant cela est.

« Cela est, me disait le baron de Livois, président de l'œuvre de l'Hospitalité de nuit, parce que Dieu n'a pas rejeté notre bonne volonté et nos offres de service pour ses grands amis..... les pauvres. »

M. LE BARON DE LIVOIS, *président de l'œuvre*

C'est le 2 juin 1878 que fut fondée cette œuvre admirable. Aussi célébrait-elle, hier, ses noces d'argent, le matin par une messe d'actions de grâces, et le soir par un modeste banquet offert à ses clients. Ces fraternelles agapes furent simples comme il convenait. Chaque miséreux reçut un plat de viande, un morceau de fromage, un quart de vin, un quart de café, 200 grammes de pain, du tabac et des cigares.

Puis M. le baron de Livois s'avança au milieu de ses hôtes, et simplement, en termes affectueux et familiers, il leur dit les débuts de l'œuvre, comme elle grandit grâce à la générosité des gens de bien :

« Nous sommes catholiques, ajouta-t-il, et c'est pour cela que vous voyez ici des crucifix, et qu'on y fait la prière à l'heure où vous vous couchez. Mais notre piété demeure respectueuse de toutes les misères qui viennent à nous, et quels que soient sa nationalité, sa religion et son parti, tout homme qui n'a point d'asile peut entrer dans cette maison. »

Combien cette déclaration si noblement chrétienne et humaine tranche avec les diatribes des sectaires qui, au nom d'une prétendue neutralité, proscrivent tout ce qui est chrétien!

Cette scène si attendrissante se passait au siège social de l'œuvre, rue de Tocqueville. Le baron de Livois était entouré de MM. de Laboulaye, ancien ambassadeur; comte de Lambertye, Dr Lancereaux, Henri Blount, Louis Rivière, lesquels ont fait, avec beaucoup de grâce et de simplicité, l'office de serviteurs des pauvres.

Dans une salle voisine, un autre banquet était offert aux femmes par les soins de Mme et Mlle de Livois.

La même petite fête intime s'est déroulée dans les mêmes conditions dans les trois autres établissements de l'œuvre : à l'asile du boulevard de Vaugirard, le seul de la rive gauche, le service était fait par MM. le général Récamier, vicomte de Pomereu, colonel Le Vavasseur, comte de Luppé et Pierre Morane; boulevard de Charonne, c'étaient MM. Savouré, Lavollée, Henri Pouget de Saint-André; enfin, à l'établissement de la rue de Lagnolet, citons MM. Charles Couturier, Jean de la Noy, vicomte d'Hendecourt, etc.

Pendant son quart de siècle d'existence, l'Hospitalité de nuit a recueilli 1 636 872 pensionnaires, ayant passé 4 605 316 nuits dans les maisons de l'œuvre. Dans ce chiffre formidable, les Français occupent naturellement la première place, viennent ensuite les Alsaciens-Lorrains avec 64 788 sujets; les Belges, 55 523; les Allemands 11 383; les Suisses 22 442; les Italiens 10 897; les Autrichiens 3 247; les Espagnols 1 535; les Hollandais 2 645; les Hongrois 1 450; les Polonais 1 209; les Russes 2 070; les Anglais 1 930; les Américains du Nord 1 142 les Algériens indigènes 1 744. On compte aussi 279 Turcs, 124 Brésiliens, 56 Chiliens, 168 Danois, 235 Egyptiens, 144 Grecs, 105 Hindous, 121 Norvégiens, 132 Portugais, 441 Roumains, 154 Sénégaliens, 188 Suédois et 27 Abyssins. Que pouvaient bien faire à Paris ces sujets du Négus?

Pendant la seule année 1902, l'œuvre a distribué 215 496 rations de pain, 24 944 bons de fourneaux et 11 635 effets d'habillement. 7 418 soupes ont été en outre servies aux femmes. Cette année, le baron de Livois et ses dévoués collaborateurs ont l'intention d'ouvrir plus grande encore la porte à tous les malheureux, bien persuadés qu'ils peuvent compter sur la Providence et sur l'inépuisable charité catholique.

L'Hospitalité de nuit est administrée par un Conseil ainsi composé :

Président, M. le baron de Livois, qui fut, il y a vingt-cinq ans, l'un de ses fondateurs; vice-présidents, MM. Sauzier, Alfred Savouré, vicomte de Pomereu; trésoriers, MM. Albert Vialet et Charles Couturier; secrétaire, M. Paul Leturc; vice-secrétaires, MM. Henri Pouget de Saint-André, Jean de Lannoy, Pierre Morane et vicomte d'Hendecourt.

Membres : MM. René Lavollée, ✻, ancien consul général; Georges Belin, ancien avocat général; comte de Bertier de Sauvigny; Ed. Bertinot, avoué honoraire; Charles Bertinot, avoué de 1re instance; Boutillier, O. ✻, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite; duc des Cars, Gabriel de Gosselin, de Laboulaye, G. O. ✻, ancien ambassadeur; comte L. de Lambertye, Henri de Lassuchette, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand; Le Couturier, Dr Lancereaux, O. ✻, membre de l'Académie de médecine; E. Lefébure, vicomte Le Vavasseur, colonel en retraite, O. ✻; Pierre Le Marois, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation; baron Ludovic de Livois, comte Louis de Luppé, duc de Mortemart, marquis de Moy, Paul la Perche, E. Poletnich, notaire honoraire; général Récamier, O. ✻; Louis Rivière, marquis de Saint-Lieux, Van Lier, ✻, consul des Pays-Bas; comte de Vorges, O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire.

Est-il nécessaire d'ajouter que l'Eglise n'a cessé de bénir et d'encourager les efforts de l'Hospitalité de nuit?

Dans la liste des présidents des assemblées annuelles, je relève les noms de LL. EEm. les cardinaux Richard et Perraud, de S. Exc. Mgr di Rende, ancien nonce apostolique à Paris, mort cardinal. Dans la séance du 10 février 1902, M. le vicomte d'Hendecourt ayant été nommé membre du Conseil, fut en même temps désigné pour représenter l'œuvre auprès du Saint-Père. A l'audience du 5 mars, le délégué eut la faveur insigne d'être présenté au Souverain Pontife et de lui entendre dire que l'Hospitalité de nuit faisait beaucoup de bien, qu'il s'y intéressait et qu'il la bénissait. Quelques mois plus tard, le Saint-Père daignait accorder une nouvelle faveur. Dans une lettre, signée du cardinal Rampolla, Sa Sainteté se réjouissait du progrès de la Société, et, pour faciliter son développement, donnait de tout cœur au Conseil d'administration et à tous les bienfaiteurs de l'œuvre, sa bénédiction apostolique.

En dehors de la réunion familiale d'hier soir, l'Hospitalité de nuit tiendra le 12 juin une assemblée générale extraordinaire qui sera présidée par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française, l'auteur si connu du livre : *La misère à Paris*.

A. JANNE.

LA COMMISSION DES SUCRES

La Commission permanente internationale des sucres s'est réunie hier, à Bruxelles, et a tenu sa séance d'installation.

Cette Commission, instituée en vertu de la convention de Bruxelles du 5 mars, se compose d'une trentaine de délégués.

La présidence de la Commission a été offerte par l'assemblée à M. Capelle, directeur général au ministère des Affaires étrangères, premier délégué de la Belgique.

Celui-ci a remercié les délégués de la confiance qu'ils lui témoignaient, et a souhaité la bienvenue aux représentants des gouvernements étrangers.

La Commission a procédé ensuite à la constitution de son bureau permanent. La Commission n'a pas abordé le fond du débat dans sa première réunion; elle s'est ajournée à aujourd'hui.

LE CONGRÈS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le Congrès de l'assistance publique et de bienfaisance privée a continué hier matin.

L'après-midi en séance publique, présidée par M. Raoul Bompard, la deuxième question soumise au Congrès de l'assistance et de l'éducation, celle des enfants bègues, sourds-muets, aveugles, épileptiques et autres, a été traitée par six rapporteurs, puis résumée par M. Paul Strauss, rapporteur général, dont le rapport est suivi d'importantes conclusions.

Après la séance les congressistes ont visité plusieurs établissements hospitaliers.

PROMESSES de Notre-Seigneur Jésus-Christ

A LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

EN FAVEUR DES PERSONNES DÉVOTES A SON SACRÉ CŒUR

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
2. Je mettrai la paix dans leur famille.
3. Je les consolerai dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et sur tout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
6. Les pécheurs trouveront dans mon cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.
7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.
8. Les âmes ferventes s'élèveront à une grande perfection.
9. Je bénirai même les maisons où l'image de mon cœur sera exposée et honorée.
10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.
11. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon cœur où il n'en sera jamais effacé.
12. Je te promets, dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, que mon amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, *neuf fois de suite*, la grâce de la pénitence finale, qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements, et qu'il se rendra leur asile assuré à cette heure dernière.

LE SAINT DU JOUR

SAINT FRANÇOIS CARACCIOLO (1608)

Ascanio Caracciolo naquit en 1563, dans le pays des Abruzzes, dans une famille profondément chrétienne, et donna, dès sa jeunesse, de grands exemples de vertu et de charité pour les pauvres. Guéri miraculeusement d'une grave maladie, il tint héroïquement la promesse qu'il avait faite à Dieu de se consacrer exclusivement à son service et au soulagement des malheureux. Il fonda avec deux autres de ses compatriotes l'institut des *Clercs Réguliers Mineurs* qui, approuvé par Sixte-Quint, se répandit rapidement en Italie. Ascanio Caracciolo qui, par dévotion, avait pris le nom de saint François, mourut saintement en 1608.

CROIX

Nos amis défunts

M. l'abbé Pierre Durand, chanoine de Saint-Claude, curé-doyen d'Arbois (Jura), le 1er juin, à 56 ans. — M. l'abbé Flament, curé de Ceulomby (Arras), le 28 mai, à 68 ans. — M. Gérald de Mul, pieusement décédé à Fives-Lille, dans sa 23e année, après une vie toute consacrée à Dieu et une maladie supportée avec une chrétienne résignation.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT!

(*300 jours d'indulgence*)

LA « CROIX » A POITIERS

Deux réunions pour l'œuvre de la bonne presse ont eu lieu à Poitiers, à l'occasion du passage d'un délégué de la *Croix de Paris*.

Un certain nombre de prêtres de la Vienne et des Deux-Sèvres, à qui s'étaient joints les représentants de la Jeunesse catholique du Poitou, ont étudié, dans la salle de l'Institut populaire, les moyens de fortifier dans leur région la presse catholique.

D'autre part, le Comité de Poitiers a proposé à ses membres de nouvelles mesures pour accroître encore le rayonnement de leur œuvre : propagande méthodique par quartier, distribution des journaux lus, démarches au dehors pour la fondation de Comités nouveaux, etc.

Des deux côtés, de bonnes résolutions ont été prises, qui donneront bientôt un nouvel élan à la propagande de la *Croix*.

ŒUVRES DE MER

Souscriptions recueillies du 26 mai au 1er juin

Mme Porgès, 100 fr. — M. Hugues, 20 fr. — M. J. Thièvre, 20 fr. — Mme d'Arbeville, 20 fr. — M. Pilfichenat, 20 fr. — Mme la comtesse de Carvendido, 20 fr. — Mme la comtesse de Saint-Quentin, 10 fr. — M. le vicomte de Fontenay, 20 fr. — An. de Saint-Prisco par M. le Dr du Bois-Saint-Sevrin, 100 fr. — M. Arthur Gentil, 100 fr. — Pour la gloire de Dieu et le salut de mon âme, 105 fr. — M. l'abbé Oudinot, 3 fr. — M. Sinsher, 50 fr. — M. G. de Sachy, 5 fr. — M. C. Dotin, 20 fr. — An. d'Evreux, 100 fr. — M. le Dr et Mme Le Branchu, 10 fr. — M. le Dr Lagueny, 5 fr.

Comité de Paris : Reliquat du produit de la vente, 45 fr. — *Comité de Lyon*, 1 000 fr.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Nous prions instamment les abonnés de vouloir bien joindre à toute demande de changement d'adresse ou de renouvellement d'abonnement une des dernières bandes du journal. Pour le changement d'adresse, joindre 0 fr. 40, frais d'impression de la nouvelle bande.

Le secret du docteur

— Oui, et j'y viens, reprit Mrs Lancaster, avec un mouvement de main autoritaire. Etant enfant, Helena m'inquiétait et me tracassait; impossible de la faire marcher longtemps dans le droit chemin; c'étaient toujours des gronderies pour ses leçons; elle était désordonnée, gauche et désobéissante. De quinze à seize ans, elle me réduisait presque au désespoir par sa conduite. C'est vers cette époque, vous vous le rappelez, Millie, qu'elle se prit d'une si grande amitié pour sa cousine Cecilia. J'en étais terrifiée, car il me semblait impossible qu'elle n'arrivât pas à être contaminée par les manières extravagantes de Cecilia.

— Eh bien! maman, ce sont ces jeunes filles extravagantes — comme vous les appelez — qui réussissent le mieux, après tout. Cecilia s'est mariée à un homme charmant, je suis sûre que tout le monde aime et apprécie le Dr Digby, et Helena.....

— Oui, oui, ma chère Millie, je suis ravie d'Helena. Jamais, jamais, je ne me serais attendue à autant de sa part. Elle est devenue d'une beauté ravissante et elle a été aimée d'un homme riche et bien apparenté. Je ne connais personne parmi nos connaissances à qui j'aurais pu accorder la main de cette enfant avec autant de plaisir. James Phillips réunit tout ce qui peut flatter l'ambition d'une mère : fortune, position, talent, avantages physiques.

— Oui, maman, oui, vous avez raison; mais malgré tout, il ne me plaît guère. J'aime beaucoup mieux le mari de Cecilia.

Mrs Lancaster leva les mains au ciel.

— Millie, dit-elle, vous êtes devenue incorrigible et obstinée, après avoir été très facile à diriger et d'un caractère très agréable dans votre première jeunesse. Voilà aussi que vous devenez excentrique dans vos goûts; or, quand une femme devient excentrique, c'en est fait d'elle. Je vois, Millie, que vous avez l'intention de rester la vieille fille de la famille.

— C'est possible, maman. Il y a très souvent une vieille fille dans les nombreuses familles. Cependant, je maintiens mon opinion, et je dis que je préfère le mari de Cecilia au fiancé d'Helena.

— Je conviens qu'il y a quelque chose de très captivant chez le Dr Digby, mais il n'a aucune fortune et il ne remuerait pas un doigt pour arriver au succès. Ce cher Phillips, au contraire, désire un avenir brillant et il l'aura! La maison qu'il vient de prendre dans Hartrick Street, lui assurera avant longtemps une clientèle de premier choix. Avec sa fortune, il peut naturellement attendre les malades d'une classe distinguée; rien ne le presse. Cela ne m'étonnerait pas de le voir se poser en spécialiste; peut-être même prendra-t-il la spécialité des yeux. Ma foi, c'est une bonne idée, je le lui suggérerai. Les oculistes arrivent à faire d'immenses fortunes.

— Je pense que le Dr Phillips fera son choix sans vous demander conseil, maman.

Elle ajouta, regardant par la fenêtre d'un air distrait :

— Il fut un temps où Helena ne pouvait pas le souffrir. Vous vous rappelez avec quelle malice et quelle causticité il parla du Dr Digby, il y a quelques années, et comme il se montra impoli envers Cecilia.

— Ou plutôt, combien Cecilia se montra grossière à son égard.

— Helena prit dans ce temps-là le parti de Cecilia. Elle était alors on ne peut plus hostile envers ce bien-aimé James, dont elle raffole aujourd'hui. Cecilia, de son côté, paraît être en très bons termes avec lui. Ah! le monde est bien étrange et bien inconséquent!

— Le monde, au contraire, ma chère Miss, se montre souvent plein de bon senil ne modifiant ses goûts et son jugement selon les circonstances. Ainsi, Cecilia n'est plus aussi excentrique qu'autrefois; depuis son mariage, elle a appris aussi à apprécier mon futur gendre. Quant à Helena, elle a gagné en savoir et en sagesse et elle a trop de bon sens pour n'avoir pas accueilli favorablement l'offre magnifique qui se présentait. Et quelle ravissante femme elle est devenue! N'importe quelle mère serait fière d'elle. Ah! la voilà.....

Helena entrait dans le salon avec toute l'impétuosité d'une jeune et forte brise de printemps. Elle portait une charmante toilette de mousseline blanche; ses yeux brillaient comme des diamants, ses lèvres et ses joues étaient de ravissantes églantines.

Mrs Lancaster s'avança vers sa plus jeune fille et lui passa les bras autour du cou.

— Que cette toilette vous va donc bien, Helena! s'écria-t-elle.

— C'est vrai, maman, mais il ne s'agit pas de ma toilette, en ce moment. James vient d'arriver. Il m'a dit que la chère petite fille de Cecilia avait été très malade la nuit dernière et que son état était désespéré. Je vais chez Cecilia immédiatement pour avoir de ses nouvelles.

— Mais, ma chère petite, on vous attend à la réception de Mrs Cravens.

— Vous leur ferez mes excuses, maman, puisque vous y allez avec Millie.

— Le Dr Phillips y vient aussi.

— Eh bien, il est en bas, il pourra vous accompagner. Moi, je vais chez Cecilia. C'est ma plus chère, ma meilleure amie. Croyez-vous que je pourrais m'amuser, la sachant dans une telle anxiété?

Helena se précipitait déjà hors du salon.

— James sait-il que vous ne venez pas avec nous? lui cria sa mère.

— Je vais le lui apprendre maintenant. Au revoir, maman. Vous n'avez rien à faire dire à Cecilia? Je pars immédiatement.

— Faites-lui toutes nos amitiés et dites-lui tout ce qu'il faut dire en pareil cas. Si j'avais le temps, j'irais aussi voir la chère petite malade.

Tout en parlant et descendant l'escalier, Mrs Lancaster arriva au salon. Le Dr Phillips y était depuis quelque temps.

— Vous ferez mes excuses à la famille Cravens, dit-il, je n'irai pas à la partie.

— Mon cher James, répondit la mère d'Helena, regardant son futur gendre avec admiration, que tout ceci est ennuyeux pour vous! Je vous en fais toutes mes excuses au nom d'Helena.

— Vous n'avez pas d'excuses à me faire, répliqua-t-il. Mon estime pour Helena diminuerait vraiment si elle n'allait pas voir son amie qui est dans la peine. A bientôt, Mistress Lancaster, je viendrai ce soir comme d'habitude.

Pendant ce temps, le cab qui emportait la jeune fille roulait rapidement dans la direction de Connaught Street et, au bout d'un quart d'heure, elle était près de sa cousine.

— Pas de bruit! dit Cecilia venant vers elle, ne parlons pas trop haut; bébé dort dans la chambre à côté. Elle est beaucoup mieux. Laurence dit qu'elle s'en tirera.

— Chère Cecil! murmura la jeune fille, l'embrassant avec tendresse. Que vous êtes pâle! que vous avez l'air fatiguée! Vous portez dix ans de plus qu'hier soir!... Vous avez besoin de repos, ajouta-t-elle. Asseyez-vous dans ce fauteuil et je vais vous apporter une tasse de café. Vous savez que je le fais dans la perfection.

— Comme vous voudrez, mignonne.

Cecilia se renversa dans le fauteuil où sa cousine l'avait placée et ferma les yeux avec fatigue.

— Je reviendrai dans dix minutes, dit la jeune fille qui descendit aussitôt dans la cuisine.

Ce n'était pas la première fois qu'elle visitait cette pièce, où la servante la recevait toujours avec plaisir, car Helena était aimée de tous ceux qui la connaissaient. Elle fit le café, puis des rôties, et apporta le tout à Mrs Digby qui goûta un peu aux deux.

— Oh! Helena, dit Cecilia, je suis bien maintenant; mais depuis la dernière fois que je vous ai vue, il me semble que j'ai fait un long séjour dans l'enfer, tant j'ai été cruellement torturée.

— Ne parlons plus, chère amie, et remettez-vous bien, puisque bébé est en bonne voie.

— Oui, et demain elle sera à peu près comme d'habitude.

— Alors, parlons d'une autre personne. Rappelez-vous, je vous prie, que je suis le personnage important de l'heure actuelle. Rien de charmant comme d'être fiancée. Votre famille, votre entourage a cent fois plus de considération pour vous qu'auparavant; tout ce que vous dites a du poids, c'est sensé ou spirituel; toutes les toilettes que vous portez vous vont à ravir. Tout cela est excessivement agréable et, comme je n'y étais pas habitu